Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260010710-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

DC.2026.107

Date de convocation : 19 juin 2026

Délégués en exercice : 33	Présents : 27	Votants : 30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à salle Léon LE TUTOUR, 2, rue du stade, 56500 PLUMELIN, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Martine AUDIC représentée par Mme Marie-Hélène JEHANNO, M. Philippe AUDO, Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, M. Pierre BOUEDO, Mme Isabelle BREHELIN, Philippe CADORET, M. Ghislain CANTE, Mme Isabelle GICQUELLO, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, M. DAVID JEHANNO, M. Hugues JEHANNO, M. Yvon LE CALLONEC, M. Serge LE FORESTIER, Mme Amélie LE HENANFF, M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Christelle LIDURIN, Mme Catherine LORGEOUX, Mme Viviane OLIVEUX, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, Mme SANDRA PINET, M. Jean-Pierre RIQUELME, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Frédéric ROSELIER, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CAROLE AMIOT-BOTUHA donne pouvoir à Philippe CADORET, Mme Chantal BIHOES donne pouvoir à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme Leslie OLIVEUX donne pouvoir à M. Hugues JEHANNO

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe DANO, Mme Marie-Christine TALMONT, M. Éric VOURCH

Secrétaire de séance : M. Philippe AUDO

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Election des commissaires membres

VU le Code général des impôts et notamment les articles 1650 A, 346 et 346 A du Document III,

Considérant que la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique,

Considérant que la Commission Intercommunale des impôts directs doit être composée de onze membres, à savoir le président de l'établissement public de coopération intercommunale ou un vice-président délégué et dix commissaires,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260625-D0020260010710-DE

proposition de ses communes membres,

Considérant que la liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit ainsi comporter 40 noms : 20 noms pour les commissaires titulaires et 20 noms pour les commissaires suppléants,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **DE CREER une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), pour la durée du mandat, composée de dix commissaires titulaires et de dix commissaires suppléants,**
- **DE PROPOSER les noms suivants :**

	Titulaires	Suppléants
BIGNAN	Christelle BEGUIN	Carole OFFRET-MARIE
BILLIO	Erwann GRANDIN	Antoine GABILLET
BULEON	Alain LE BRETON	Marie-Dominique LE POUL
EVELLYS	Philippe CADORET	Ludovic BRACQUEMOND
GUEHENNO	Cyril GUILLOUZO	Jean-Claude DIABAT
LOCMINE	Serge PITZ	Hervé LAUDIC
MOREAC	Marie-Christine TALMONT	Maurice POUILLAUDE
MOUSTOIR-AC	Anne-Marie GUILLEMET	Gérard LE TEXIER
PLUMELEC	Armel BAUCHE	Anne JEGO
PLUMELIN	Marc BELLEC	Patrick BELLEGO
SAINT-ALLOUESTRE	Adrien BRIANT	Mickaël CONNAN
SAINT-JEAN BREVELAY	Alain HIVERT	Christine BUTTIGIEG
BILLIO	Eric GABILLET	Leslie LE GUEVELLO
BULEON	Sébastien LEGO	Isabelle LANTRIN
EVELLYS	Jean-Marc ONNO	Jean-Pierre LE BOT
GUEHENNO	Pierre-Yves GARAUD	Jean-Joseph RUBEAUX
LOCMINE	Yves PICHARD	Raymond LAUDRIN
PLUMELEC	Paul BRUNEL	Edouard ETIENNE
PLUMELIN	Robert BERNARD	Henriette LE DORZE
SAINT-JEAN BREVELAY	Henri-Claude BELZIC	Eric NOUAILLE

- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale, à signer tout document se rapportant au dossier.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 30	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 30/06/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND